

DOCUMENTATION VHC.MOT.

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Modèle année	Bordereau-type N°
Remorque de travail	E H R S A M		3 . 2 5 5		1965	4 9 1 6
Caractéristiques "3.255" sur plaquette du constructeur						
				Carburant	Nombre de cylindres	
Constructeur du châssis	Ehram-Denzler & Co AG, Wädenswil (ZH)					
N° du châssis frappé	à l'avant en haut sur timon + sur plaquette					
N° du moteur frappé						
Type du moteur						
Position du mot.		Frein-moteur				
Cylindrée	cm³	Frein de remorque			Dimensions ext. en mm	
Temps		Transmission		Dispositif de rem.		Longueur 3'000
Refroidissement		Nombre vit. avant		anneau avec ressort		Largeur 1'750
Entrainement		Vitesse en 1 ^{re}		Voie avant 1'550		Hauteur 1'760
Nombre d'axes	1	Vitesse en prise dir.		Voie arrière		Empattement *)
Nombre de pneus	2	Bloquage différentiel		Diam. de braq.		Porte à faux arr. 840
Frein à pied par inertie, à expansion interne, sur les deux roues, avec verrou de recul						
Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble, sur les deux roues, avec arrêt						
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	Dimensions int. en mm	
A vide			-	Dimension	5.60-15	Longueur
Charge utile			-	Charge pneu	465	Largeur
Total			700		4 Ply	Hauteur
Gar. de fabr.			700			Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes		Porte à faux arr.
Direction: position				Marque du moteur		C.V. frein
Alésage				Course		C.V. impôts
Forme de la carrosserie véhicule de transport pour tuyaux d'incendie avec 1 dévidoir fixe et 2 dévidoirs amovibles						

§)

Phares: marque		Indic. de direction
Feux de croisement		
Feux de position		
Phare brouillard		Essuie-glace
Feux arrières		Avertisseur
Réflecteurs	AV= 2/ blancs ϕ 75	Rétroviseur
	AR= 2/ triangulaires, rouges	Indicateur de vitesse
Eclairage N° de contrôle		Parties dangereuses
Phare marche arrière		
Equipement électr.	Volts	
Mesure du bruit	bB à	

Observations et exceptions

*) Longueur du timon = 2'130 mm.

§) Eclairage:
 1 lanterne au gaz Dilux ou
 1 lanterne à bougie ou
 1 lampe électrique, à gauche.

Lieu et date de l'expertise-type

Wädenswil, 15.1.65

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Modèle année	Bordereau-type N°	
Remorque de travail	E H R S A M		3 . 2 5 5		1965	4 9 1 6	
Caractéristiques "3.255" sur plaquette du constructeur							
Carburant					Nombre de cylindres		
Constructeur du châssis	Ehram-Denzler & Co AG, Wädenswil (ZH)						
N° du châssis frappé	à l'avant en haut sur timon + sur plaquette						
N° du moteur frappé							
Type du moteur							
Position du mot.	Frein-moteur						
Cylindrée	cm³	Frein de remorque				Dimensions ext. en mm	
Temps	Transmission		Dispositif de rem.		Longueur	3'000	
Refroidissement	Nombre vit. avant		anneau avec ressort		Largeur	1'750	
Entrainement	Vitesse en 1 ^{re}		Voie avant 1'550		Hauteur	1'760	
Nombre d'axes	1	Vitesse en prise dir.		Voie arrière		Empattement *)	
Nombre de pneus	2	Bloquage différentiel		Diam. de braq.		Porte à faux arr. 840	
Frein à pied par inertie, à expansion interne, sur les deux roues, avec verrou de recul							
Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble, sur les deux roues, avec arrêt							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	Dimensions int. en mm		
A vide			-	Dimension	5.60-15	Longueur	
Charge utile			-	Charge pneu	465	Largeur	
Total			700		4 Ply	Hauteur	
Gar. de fabr.			700			Haut. ridelles	
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes		Porte à faux arr.	
Direction: position				Marque du moteur		C.V. frein	
Alésage				Course		C.V. impôts	
Forme de la carrosserie véhicule de transport pour tuyaux d'incendie avec 1 dévidoir fixe et 2 dévidoirs amovibles							

§)

Phares: marque		Indic. de direction
Feux de croisement		
Feux de position		
Phare brouillard		Essuie-glace
Feux arrières		Avertisseur
Réflecteurs	AV= 2/ blancs ϕ 75	Rétroviseur
	AR= 2/ triangulaires, rouges	Indicateur de vitesse
Eclairage N° de contrôle		Parties dangereuses
Phare marche arrière		
Equipement électr.	Volts	
Mesure du bruit	bB à	

Observations et exceptions

*) Longueur du timon = 2'130 mm.

§) Eclairage:
 1 lanterne au gaz Dilux ou
 1 lanterne à bougie ou
 1 lampe électrique, à gauche.

Lieu et date de l'expertise-type Wädenswil, 15.1.65

La Commission d'expertise-type